AMBASSADE D'AUSTRALIE À PARIS
STAGE EN DIPLOMATIE PUBLIQUE

L'Ambassade d'Australie à Paris propose un stage de six mois à compter de janvier 2027. Au sein de l'équipe de diplomatie publique de l'Ambassade, le/la stagiaire contribuera à promouvoir les intérêts de l'Australie en France en menant des recherches, en rédigeant des rapports et en participant à l'organisation de visites et d'événements de haut niveau. L'Ambassade accompagnera le/la stagiaire dans la réalisation de ses ambitions professionnelles à l'international.

Missions
Le/ la stagiaire aura pour missions de :

- Contribuer à l'activité de l'Ambassade sur les réseaux sociaux Instagram, Facebook, X et LinkedIn, notamment en rédigeant des publications et des scripts, en créant des visuels, en filmant et en réalisant le montage de vidéos, ainsi qu'en mettant à jour le site internet
- Contribuer à l'organisation d'événements au sein et à l'extérieur de l'Ambassade
- Préparer des notes d'information, des éléments de langage et des discours pour le chef de mission
- Contribuer à la préparation et à l'organisation des programmes de visites VIP
- Participer à la gestion de projets d'échanges culturels entre l'Australie et la France
- Participer à la programmation et au développement des expositions de l'Ambassade
- Apporter un soutien administratif général

Profil recherché
Les candidats et candidates doivent répondre aux critères suivants :

- Excellente maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit
- Bonne connaissance du secteur culturel français
- Excellentes compétences en communication orale et écrite
- Excellent sens de l'organisation et aptitude au travail en équipe
- Capacité à travailler avec une supervision limitée, à faire preuve d'initiative et à définir les priorités

Gratification
1 000 € par mois, auxquels s'ajoute la prise en charge de 50 % des frais de transport public
Les étudiants doivent fournir une **convention de stage valide**, conforme à la législation française et couvrant toute la durée du stage.

Candidatures
Veuillez envoyer un **CV en français** et une **lettre de motivation en anglais**, en précisant vos disponibilités et en indiquant si le stage s'inscrit dans le cadre de votre cursus universitaire actuel.

Lien de candidature :

Pour les étudiants non français : conformément à la législation locale, tout stage effectué en France doit être encadré par une convention de stage signée avec un établissement d'enseignement supérieur. La convention tripartite (conclue entre vous, l'université et l'organisme d'accueil) peut être signée avec une université étrangère, mais sa mise en place peut prendre plusieurs mois. En outre, vous devrez demander le visa approprié pour vivre, étudier ou travailler en France (veuillez noter que l'Ambassade ne prend pas en charge les demandes de visa).